

Formation historique et géographique

2^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

SOMMAIRE

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	5
LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	7
Conception de l'épreuve	7
Passation dans les établissements scolaires	7
Correction et encodage des résultats	7
Analyse des résultats	7
Résultats et commentaires	8
Pistes didactiques	8
Évaluation du dispositif	8
L'ÉPREUVE DE 2012	9
Contenu de l'épreuve	9
Questions et réponses de formats différents	9
Compétences évaluées	10
Calendrier de l'épreuve de 2012	11
Consignes de passation	11
Modalités de correction	13
CONTACTS UTILES	18

Ce document applique les modifications orthographiques de 1990.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail composé de :

Bernadette BAUDUIN, enseignante ;
Rita BONMARIAGE, conseillère pédagogique ;
Pascale CATINUS, conseillère pédagogique ;
Sabrina DANTINNE, enseignante ;
Jean-Pierre DEGHAYE, inspecteur ;
Françoise DELAUNOIS, enseignante ;
Caroline DELEU, enseignante ;
Claude DELSAUT, chargé de mission au Service général du pilotage du système éducatif ;
Jean-Paul DESCHOUWER, conseiller pédagogique ;
Christelle GOFFIN, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;
Michel GRAAS, inspecteur ;
Jannique KOEKS, inspectrice ;
Ghislaine LENAERTS, conseillère pédagogique ;
Fabienne LIÉGEOIS, enseignante ;
Nancy LONGRÉE, conseillère pédagogique ;
Roberto RENAUX, inspecteur ;
Myriam VANOVERSCHELDE, conseillère pédagogique.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Chaque année, tous les élèves de 2^e et de 5^e années de l'enseignement primaire ainsi que les élèves de 2^e et de 3^e, 4^e ou 5^e années de l'enseignement secondaire participent à une évaluation externe non certificative portant successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Chaque année, environ 200 000 élèves sont concernés par ce dispositif.

Pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, la participation à l'épreuve est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
S6					
S5			Lecture		
S4				Mathématiques	
S3					Sciences
S2	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
S1					
<hr/>					
P6					
P5	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P4					
P3					
P2	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P1					

Les évaluations externes non certificatives contribuent à réguler notre enseignement en mesurant le niveau de maîtrise des acquis atteint par l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles informent les équipes éducatives sur le niveau d'avancement des élèves et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Les membres de l'inspection, de même que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

Cette exploitation consiste notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur le site
www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections, ...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties d'épreuves, les consignes à donner aux élèves, ...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur le site :
www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir le score global et les différents sous-scores de l'épreuve ainsi que la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et de repérer ainsi les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves. Elle vous apportera aussi des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores, ...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats de l'échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

L'ÉPREUVE DE 2012

CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette année, les épreuves de 2^e primaire, 5^e primaire et 2^e secondaire portent sur la formation historique et géographique.

Chaque compétence sélectionnée est appréhendée au moyen de plusieurs items, de niveaux de complexité différents et de formats variés de réponses.

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

Au-delà des compétences proprement dites, dans la conception de l'épreuve, le groupe de travail a été attentif aux formats des réponses à apporter aux questions proposées.

Les formats de questions envisagés sont les suivants :

- question à choix multiples ou apparentée ;
- question ouverte à réponse brève ;
- question ouverte à réponse élaborée.

La grande majorité des items de l'épreuve se présente sous la forme de questions à choix multiples et à réponses brèves. Ceci ne signifie pas que les démarches sollicitées ne peuvent être complexes. Ce type de questions permet une correction harmonisée pour tous dans le cadre d'une évaluation à large échelle. Par ailleurs, les questions s'appliquent à des supports de différents types : photographies, calendriers et utilisation de tableaux à simple entrée, etc.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les compétences évaluées dans l'épreuve de 2^e primaire et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-après.

FORMATION HISTORIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Savoir-faire : utiliser des repères de temps et des représentations du temps Savoir : situer	29	11-15, 20-22, 46-57, 63-71
Savoir-faire : lire une trace du passé Savoir : identifier, classer	9	16-19, 58-62
TOTAL	38	

FORMATION GÉOGRAPHIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Savoir-faire : situer*	6	37-42
Savoir-faire : lire une image géographique Savoir : identifier	27	1, 2, 3-6, 7-10, 23-36, 43-45
TOTAL	33	

* Évalué en 2011 en mathématiques.

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2012

Cette année, l'épreuve externe non certificative se déroulera entre le 12 et le 16 novembre 2012.

En 2^e primaire, 6 demi-périodes de 25 minutes de test sont programmées. Elles ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou par une période de cours.

JOUR 1 PARTIE 1 ET 2	JOUR 2 PARTIE 3 ET 4	JOUR 3 PARTIE 5 ET 6
1. Géographie 2. Histoire	3. Géographie 4. Géographie	5. Histoire 6. Histoire

Les différentes parties seront présentées aux élèves dans l'ordre du carnet.

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toute personne chargée de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation. Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 élèves pour une même année) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation. Chaque carnet de l'élève sera repris en fin de séance et redistribué lors de la suivante pour la poursuite de l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, classe, numéro d'ordre et école. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents et en particulier le numéro d'ordre, qui devra également figurer dans la grille de correction.

Avant chaque séance, l'enseignant repère avec les élèves les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées en marge des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 2^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Distribuer le carnet aux élèves en leur précisant qu'ils ne peuvent pas l'ouvrir tout de suite. Leur faire compléter la couverture.
- **Tout lire** (contextes, questions, sous-questions ou items, propositions de réponses). Quand plusieurs items sont présents dans une seule question, il faut évidemment laisser suffisamment de temps aux élèves pour qu'ils puissent répondre avant de passer à la question suivante. Il en va de même lorsqu'ils doivent observer un document.
- Montrer aux élèves où ils doivent inscrire leur réponse, et ce pour chaque item.
- Accentuer l'énonciation du mot ou du groupe de mots lorsqu'il est souligné (ex. : « Écris le numéro de la photo qui a été prise le plus près de l'école ? »).
- Expliquer le sens des mots pouvant être incompris par les élèves (ex. : cocher, intruse) en veillant à ne pas donner la réponse. **Attention : ne pas le faire pour la question 13.**
- Préciser aux élèves qu'ils ne doivent pas tenir compte des petites cases numérotées en regard des différentes questions.
- **Deux questions (25 et 32) amènent la formulation de consignes spécifiques :**
 - Question 25 : Annoncer que vous allez lire un poème. Lire chaque strophe (expliquer, montrer ce qu'est une strophe) et, lorsqu'il y a un dessin, le montrer en lisant la strophe correspondante. Laisser un temps d'observation. Relire le poème.
 - Question 32 : En lisant les légendes, montrer l'illustration correspondante. Préciser qu'il faut écrire les numéros dans les cercles. Répéter les légendes pour chaque illustration.

MODALITÉS DE CORRECTION

La journée de correction est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement et considérée comme journée de formation macro obligatoire. Les corrections et l'encodage des résultats seront effectués collectivement par tous les enseignants de l'équipe éducative. Ils devront être clôturés pour le vendredi 23 novembre 2012 au plus tard.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Claude Delsaut : 02 / 690 82 17 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg, Christelle Goffin : 04 / 366 47 70.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

Encodage des résultats

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage sur le site :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats moyens par item, par compétence, par discipline pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y seront répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur aura été attribué au moment de la passation.

Échantillon destiné à l'analyse des résultats

Les écoles qui ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seuls les résultats de ces classes devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif. Afin d'affiner l'analyse des résultats, les enseignants et les élèves de ces classes recevront un questionnaire de contexte qu'ils complèteront.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve le même numéro d'ordre pour toutes les parties de l'épreuve et pour le questionnaire de contexte.

Quelques situations particulières :

- un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence ;

- un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre ;
- un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 » ;
- **en cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS

	Code
Absence de l'élève	a
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte ou incomplète	0
Absence de réponse	9

PARTIE 1 : FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
1	1	Hassan
	2	3
2	3	1 (panneau traversée de bétail) dans la 2 ^e colonne (Hassan) et uniquement celle-là
	4	2 (panneau zone 30) dans les 2 colonnes (Rita ET Hassan)
	5	3 (panneau passage piétons) dans les 2 colonnes (Rita ET Hassan)
	6	4 (panneau centre ville) dans la 1 ^{re} colonne (Rita) et uniquement celle-là
3	7	2 ^e photo
	8	1 ^{re} photo
	9	2 ^e photo
4	10	3 ^e groupe de mots

PARTIE 2 : FORMATION HISTORIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
5	11	3 ^e calendrier ET toute explication mentionnant qu'une année comporte 12 mois. Les réponses « 12 » (nombre seul), « 12 cases » ainsi que « j'ai compté les cases » sont également acceptées.
6	12	« Croix » dans la case du lundi 3 décembre
	13	Vendredi 14 Tout est correct = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
	14	5
	15	Lundi
7	16	Banc ET cartable et uniquement ces photos-là
8	17	Ordinateur ET crayon et uniquement ces photos-là
9	18	2 ET toute explication mentionnant que, dans la plupart des écoles d'aujourd'hui, on mange à table.
10	19	Les 2 gravures (images du bas) et uniquement celles-là

11	20	Lundi
	21	Mercredi
	22	Samedi ET dimanche et uniquement ces jours-là

PARTIE 3 : FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
12	23	2
	24	2 – 1 – 3
13	25	Ruisseau
	26	Building
	27	Rue
	28	Champ
14	29	4 ^e photo (ville)
15	30	Arbre (ou un de ses composants : branche, tronc, feuille... ou sapin) ou fleur (ou plante) ou mousse ou eau (ou rivière ou ruisseau)...
	31	Arbre (ou un de ses composants : branche, tronc, feuille... ou sapin) ou fleur (ou plante) ou mousse ou eau (ou rivière ou ruisseau)... MAIS autre élément que celui indiqué à l'item 30. Pas d'équivalent accepté (ex. : ruisseau ET rivière).
	32	Pont, mur ou briques...
16	33	Arbre... Les réponses telles que « ruisseau » ne sont pas acceptées.
	34	Maison ou pont ou banc ou poteau ou lampe ou mur...
	35	Maison ou pont ou banc ou poteau ou lampe ou mur... MAIS autre élément que celui indiqué à l'item 34. Pas d'équivalent accepté (ex. : maison ET villa).
17	36	2 ^e (arbres tronçonnés) ET 3 ^e (canal) photos et uniquement celles-là

PARTIE 4 : FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
18	37	De côté
	38	De derrière
19	39	Derrière le
	40	Derrière
	41	Devant
	42	À droite de
20	43	1 ^{re} ET 3 ^e phrases et uniquement celles-là
21	44	Fleuve ET pont ET bateau ET voiture Les 4 éléments sont cochés et uniquement ceux-là = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
22	45	4 ^e dessin

PARTIE 5 : FORMATION HISTORIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
23	46	6 ^e case
	47	3 ^e case
	48	7 ^e case
24	49	« Croix » dans la case du vendredi 29 mars
	50	Lundi 11 Tout est correct = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
	51	5
	52	15
	53	Vendredi
25	54	3 ^e case
26	55	Non ET oui Tout est correct = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
27	56	3 ^e ET 4 ^e propositions et uniquement celles-là
	57	1 ^{re} ET 2 ^e propositions et uniquement celles-là

PARTIE 6 : FORMATION HISTORIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
28	58	Voiture, lampe, poteau ou fil électrique, vêtements des gens, arrêt de bus, ...
	59	Voiture, lampe, poteau ou fil électrique, vêtements des gens, arrêt de bus, ... MAIS autre élément (et non « synonyme ») que celui indiqué à l'item 58
29	60	Moyen de chauffage correctement identifié sur la 1 ^{re} photo
	61	Moyen de chauffage correctement identifié sur la 2 ^e photo
30	62	Radiateur
31	63	Décembre 2012 Tout est correct = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
	64	Ils ont le même nombre de jours.
	65	École de Rita
32	66	3 – 6 (donné) – 5 4 – 2 – 1 Tout est correct = code 1. Toute erreur entraîne un code 0.
33	67	Récré dans la 1 ^{re} colonne et uniquement celle-là
	68	Lecture dans la 2 ^e colonne et uniquement celle-là
	69	Gym dans la 3 ^e colonne et uniquement celle-là
	70	Calcul dans la 2 ^e colonne et uniquement celle-là
34	71	« Croix » dans la case du vendredi 14

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

- pour un problème d'ordre général :

Nadine Soeun

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Tél. : 02 / 690 81 10 – Fax : 02 / 690 82 39
Courrier électronique : nadine.soeun@cfwb.be

- pour un problème relatif à l'épreuve :

Christelle Goffin

Chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg
Tél. : 04 / 366 47 70 – Fax : 04 / 366 28 55
Courrier électronique : christelle.goffin@ulg.ac.be

OU

Claude Delsaut

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Tél. : 02 / 690 82 17 – Fax : 02 / 600 09 63
Courrier électronique : claude.delsaut@cfwb.be

P2



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/49